

Réunion du Conseil des Délégués

(Budapest, 28-30 novembre 1991)

Le Conseil des Délégués a tenu sa session bisannuelle à Budapest, du 28 au 30 novembre 1991. Plus de 120 Sociétés nationales étaient représentées à cette session. Les délégations du CICR et de la Fédération étaient conduites respectivement par leurs présidents, M. Cornelio Sommaruga et M. Mario Villarroel Lander.

I. LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La session a été ouverte le 28 novembre par le *Dr. Ahmed Abu-Goura*, président de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, après avoir rappelé la décision regrettable mais inévitable d'ajournement de la XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a déclaré que le Mouvement doit poursuivre plus que jamais sa mission humanitaire, alors que des millions de gens souffrent et meurent de la violence, de la misère et de la faim, que des armements terrifiants continuent d'être fabriqués et utilisés et que plus de 30 conflits armés déchirent le monde aujourd'hui.

En conclusion, le président Abu-Goura a émis l'espoir de voir le Mouvement s'appuyer sur la jeunesse pour perpétuer, dans cet environnement menaçant, les principes et idéaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en faveur de la paix.

Après lecture solennelle des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par une représentante de la Croix-Rouge du pays hôte, le Conseil des Délégués a élu à sa présidence *M. Rezzo Sztychlik*, président du Comité exécutif et Secrétaire général de la Croix-Rouge hongroise. Celui-ci a évoqué le difficile défi que représente pour le Mouvement, en cette fin de XX^e siècle, la volonté d'améliorer et de développer l'action humanitaire dans un monde de plus en plus politisé.

Le président du CICR, *M. Cornelio Sommaruga*, a présenté son allocution dont nous reproduisons le texte ci-dessous:

«Le Conseil des Délégués est un forum unique où toutes les composantes de notre Mouvement peuvent échanger des idées et chercher un terrain d'entente là où leurs vues viendraient à diverger. Il assume une importance toute spéciale s'il se réunit comme aujourd'hui au lendemain d'une décision particulièrement regrettable que la Commission permanente a dû prendre; je me réfère, vous le savez, à l'ajournement de la Conférence internationale à un moment où les besoins humanitaires sont immenses partout dans le monde. Cet événement est du reste l'illustration d'une épreuve de force de caractère politique qui s'est produite aux dépens de la plus grande organisation apolitique du monde, qui est la nôtre. La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constitue en effet, jusqu'à ce jour, le seul forum de cette nature qui permette aux «humanitaires» de dialoguer globalement avec les «politiques».

Mais, même si cet événement — ou devrais-je plutôt dire non-événement — est décevant, le CICR quant à lui se refuse à en tirer hâtivement des conclusions négatives à moyen et à long terme. Le CICR continue à avoir confiance dans la volonté des Etats de soutenir ses efforts et ses activités humanitaires en faveur des victimes des conflits armés, conformément aux engagements qu'ils ont pris dans les Conventions de Genève. Le CICR tient aussi à exprimer sa gratitude à ces gouvernements qui — dans les dernières semaines — ont démontré, par la recherche active de moyens pour sauver la Conférence, un attachement marqué à la cause de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Et puis — c'est fondamental — le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est, lui, bien vivant. Tout d'abord, l'engagement de millions de femmes et hommes volontaires, secouristes, dirigeants, collaborateurs et délégués des Sociétés nationales et des composantes internationales du Mouvement est remarquable dans un but commun, celui de la prévention et de l'allègement des souffrances humaines, de la protection de la vie et de la santé et du respect de la personne humaine. En outre, nous sommes là, au sein du Conseil des Délégués, pour nous pencher ensemble sur notre action devant une société humaine en pleine mutation politique et économique, une mutation qui est source d'espoir dans de nombreuses régions du monde, notamment dans les pays où se manifeste un plus grand respect des droits de l'individu et une moins lourde tutelle étatique. Mais à l'espoir d'une dynamique vers une société plus humaine, sous diverses latitudes, s'ajoute l'angoisse de constater que la souffrance humaine reste universelle, sous les formes les plus diverses, qu'elle est souvent le fait de l'homme lui-même et que les moyens pour y faire face sont dérisoires.

Le manque de respect pour les normes qui devraient permettre de prévenir ou d'alléger la détresse d'êtres humains frappés par la violence est si fréquent que s'en inquiéter devient presque un lieu commun. Et nous pourrions

de ce Conseil faire passer aux gouvernements — et à la communauté internationale qui nous regarde et nous entend — les messages que nous voudrions bien formuler ensemble.

* * *

Je suis heureux que ce travail de réflexion, d'action et de communication puisse se réaliser ici à Budapest sous votre conduite, Monsieur le Président. Le CICR apprécie l'hospitalité et l'enthousiasme avec lequel la Croix-Rouge hongroise et les autorités de ce pays ont organisé cette rencontre dans le temps limité à leur disposition. Nous regrettons que la Conférence ne puisse avoir lieu comme prévu et ceci d'autant plus que l'amitié avec laquelle nous avons été accueillis ici aurait dû être, pour les gouvernements aussi, la démonstration et la confirmation de l'engagement de la Hongrie, des Hongrois, pour la cause de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, depuis la naissance du Mouvement.

N'oublions pas que le déchirement politique de la nation hongroise pendant le siècle passé était tel que les guerres italiennes, dans lesquelles la bataille de Solferino fut un des moments les plus cruels, voyaient des Hongrois combattant des deux côtés. C'est aussi par le désir de panser cette plaie que s'explique l'essor qu'a pris l'idée d'Henry Dunant en Hongrie et qui faisait qu'à la fin du siècle, la Croix-Rouge hongroise était, et est restée par la suite, une des plus actives et des plus dévouées du continent.

Permettez-moi d'évoquer deux événements dans l'histoire de la Croix-Rouge dans ce pays qui illustrent le rôle précurseur de la Hongrie en faveur de l'action humanitaire et qui, j'en suis certain, seront de bon augure pour les travaux de notre Conseil en raison de leur actualité persistante. La Hongrie, avec la Belgique, fut le premier pays à édicter des dispositions spéciales qui protègent le signe de la croix rouge contre des abus. Et c'est en Hongrie, en 1919, que le CICR visita pour la première fois des détenus politiques, élargissant ainsi son activité humanitaire à une catégorie de victimes qui est parmi les plus exposées à la souffrance, à l'isolement, à l'arbitraire. Depuis lors, le CICR eut, à plusieurs reprises, à apporter son assistance et sa protection lors d'événements dramatiques qui se sont déroulés ici: nous ne l'oublions pas!

* * *

Notre ordre du jour bien substantiel va souvent nous conduire à traiter des relations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec les Etats. Mais

avant de le faire, laissez-moi adresser les salutations chaleureuses et les vœux du CICR à toutes les Sociétés nationales qui participent pour la première fois à ce Conseil et surtout aussi aux Sociétés nationales dont l'ancienne reconnaissance a été confirmée.

Le souci des gouvernements et de notre Mouvement de réfléchir davantage aux problèmes posés par l'action humanitaire est — je crois — légitime: le débat sur la coordination internationale engagé dans plusieurs enceintes est nécessaire et important.

Cette réflexion doit toutefois être conduite avec sérénité et en pesant avec soin tous les arguments. Il convient notamment de prendre garde que les difficultés rencontrées dans l'assistance internationale n'incitent pas les Etats à accaparer ce dossier avec le risque de le politiser.

L'enthousiasme ne doit pas être brisé mais canalisé et l'action humanitaire ne saurait devenir le monopole de fonctionnaires, si motivés soient-ils.

Le Comité international, quant à lui, reconnaît l'importance de renforcer la concertation et encourage la dynamique nouvelle à cet égard. Il estime toutefois essentiel que la Croix-Rouge — tout particulièrement dans les conflits armés — puisse continuer d'accomplir sa mission en toute indépendance.

* * *

Le problème de la coordination internationale nous démontre la nécessité d'avoir une vision planétaire des problèmes et cela m'amène à aborder un thème qui m'est cher, celui de la solidarité.

Où que cela se produise, nous sommes tous interpellés par l'enfant affamé ou par celui qu'une mine a estropié. Nous ne devons pas accepter cela comme une fatalité.

Certes, notre première et légitime réaction sera probablement d'accuser les soldats qui ont pillé des récoltes ou répandu des mines sans discrimination. Mais que dire des autorités qui les ont laissé faire? De ceux qui vendent des armes sans trop s'occuper de leur destination? Des médias qui oublient les conflits passés de mode? Que dire de la complaisance de gouvernements à l'égard de ceux qui violent le droit humanitaire? Que dire des peuples riches que les pauvres dérangent?

Certes, il est heureux que soit vigoureusement réaffirmé le droit international humanitaire, qui reconnaît le droit à l'assistance pour tous ceux qui sont privés de biens essentiels à leur survie, et il est justifié que les débats qui s'engagent à nouveau à ce sujet visent d'abord à lever les entraves mises aux actions de secours. Mais l'attention doit aussi être attirée sur la nécessité que les opinions publiques et les gouvernements soutiennent ces actions. L'indifférence, elle aussi, tue; elle doit être dénoncée.

Tout le monde ne peut certes pas s'occuper de tout et il est important que chacun reste sensible à la misère qui lui est proche. Mais une institution telle que le CICR a le devoir de rappeler qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises victimes, mais des hommes, des femmes, des enfants qui souffrent et qui méritent tous notre attention impartiale et notre compassion.

* * *

Si je vous ai parlé de solidarité, c'est bien sûr d'abord parce qu'elle est au cœur de la philosophie du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle est en quelque sorte la synthèse de ses principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'universalité. Mais ne pensez-vous pas que la solidarité devrait également jouer un rôle primordial dans la politique internationale?

Je vous ai dit que notre société souffre beaucoup de la violence, mais pas seulement d'elle. Maints visages ici présents pourraient parler, mieux que je ne saurais le faire, des autres maux de la société contemporaine, qui sont la raison d'être de notre Mouvement.

N'est-il pas de notre devoir de développer, au niveau universel, la conscience que l'intérêt général dépasse les intérêts particuliers? De tout mettre en œuvre pour éviter une impasse où le désespoir des pauvres se heurterait à la peur des riches? De plaider pour la solidarité?

Loin de moi l'idée de vouloir entraîner le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans de vastes débats politiques. Le fondement même du droit humanitaire est de se pencher sur les victimes de la guerre sans s'occuper des causes de celle-ci et cette approche reste essentielle pour le succès de l'action humanitaire.

Si j'évoque cependant ces problèmes généraux, c'est que je suis convaincu que l'action humanitaire, quoique toujours plus nécessaire, ne pourra plus répondre aux attentes placées en elle, si l'on ne traite pas à leurs racines les problèmes dont nous nous efforçons de gérer certains effets tragiques.

Comment espérer que de jeunes combattants n'ayant reçu aucune éducation, sans perspective d'avenir, parfois affamés, en un mot sans espoir, comment espérer qu'ils comprennent et appliquent spontanément les normes humanitaires? Permettez-moi de rappeler à cet égard que certains de nos délégués ont payé leur engagement de leur vie et de leur santé. D'autres ont subi la terrible épreuve d'un enlèvement. Aucune institution n'est en droit de traiter à la légère la sécurité de celles et ceux qui la servent!

L'action humanitaire ne pourra donc pas suppléer au dépérissement du pouvoir politique: il est illusoire de penser que l'on pourra, à long terme, maîtriser les effets sans s'occuper des causes. C'est ce message que nous

devons — ensemble — faire passer aux gouvernements: ils doivent l'entendre, même s'ils ne sont pas présents dans cette salle pour écouter nos préoccupations.

Et nous du Mouvement international? Pour ce qui est du CICR, j'aimerais vous dire que nous sommes conscients, à Genève et dans nos 52 délégations dans le monde, que nous devons faire preuve d'imagination et de dynamisme pour améliorer notre efficacité en parfaite impartialité. Nous devons aussi tout faire — avec beaucoup d'autres d'entre vous — pour renforcer les Sociétés nationales les plus faibles.

Dans ce Conseil, nous devons veiller à ce que le ton du dialogue et l'esprit de coopération au cours de nos travaux donnent à ceux qui nous observent dans le monde des signes d'espoir.

Oui, nous ne pouvons plus permettre que le cynisme et l'indifférence face à la souffrance humaine prennent le dessus. Je vous invite à vous transformer dès samedi prochain de délégués au Conseil en délégués du Conseil et de porter notre esprit humanitaire dans vos pays pour donner de nouvelles forces à la mobilisation humanitaire que mon regretté prédécesseur Alexandre Hay a lancée en 1985. Nous serons les promoteurs des résolutions que nous aurons adoptées, des ouvertures que nous aurons créées. En tant qu'hommes et femmes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous nous engagerons à fond pour atteindre et soulager nos frères et sœurs qui souffrent. En tant que citoyens, nous insisterons pour un respect intégral du droit international humanitaire.

*Laissez-moi terminer en disant que c'est notre Mouvement — dans son ensemble — qui doit demander que l'humanité jouisse d'une nouvelle et meilleure attention par les puissants; nous devons y veiller, car ce que nous avons tous à l'esprit est et restera “**per humanitatem ad pacem**”».*

M. Mario Villarroel Lander, président de la Fédération, a pour sa part évoqué les défis auxquels le Mouvement est confronté, face à un monde en proie aux plus grandes incertitudes et à des changements profonds et inquiétants pour l'avenir. Il a souligné à ce propos l'augmentation dans le monde des groupes de personnes vulnérables, notamment dans les pays en développement. Les causes en sont multiples: explosion démographique, détérioration de l'environnement, récession économique, disettes et maladies, autant de phénomènes générateurs de tensions sociales et de violences.

L'orateur a estimé qu'il est du devoir du Mouvement d'intervenir pour réduire la vulnérabilité des personnes exposées, et aussi d'être agent de changement pour inverser la tendance dégradante à la marginalisation des populations dans les pays en développement, à savoir

«lutter pour la justice sociale entre les hommes et entre les nations. Le sous-développement est une honte incompatible avec le développement social, scientifique et technologique de l'homme moderne».

Après avoir brossé un tableau de la misère humaine dans les différents continents et des interventions récentes de la Fédération pour assister les victimes des catastrophes naturelles et techniques, les réfugiés et personnes déplacées, M. Villarroel Lander s'est réjoui des progrès réalisés par la Fédération pour accentuer sa présence dans le monde et rendre plus efficaces ses opérations de secours. Il en a appelé cependant à une meilleure coordination des efforts déployés par le Mouvement et les organisations non gouvernementales en général, notamment dans les actions d'assistance. A ce propos, il s'est félicité des mesures prises pour renforcer la coopération entre le CICR et la Fédération, telles que la rencontre qui eut lieu à Yverdon-les-Bains (Suisse) en septembre dernier entre les membres de l'Assemblée du CICR et ceux du Conseil exécutif de la Fédération, au cours de laquelle fut entamé un processus dynamique de réflexion sur l'avenir du Mouvement.

Le président Villarroel a ensuite mis l'accent sur l'importance de la prévention. Celle-ci requiert un renforcement de la capacité opérationnelle des Sociétés nationales et de la coopération entre elles afin de mieux affronter les défis communs. Le plan stratégique de travail de la Fédération pour les années 1990 s'y emploie.

Il a conclu en se disant convaincu que le Mouvement peut apporter une contribution inestimable pour que le développement des communautés ne soit plus perçu comme un phénomène imposé de l'extérieur mais comme un processus visant à étendre les compétences sur le plan local par le biais de Sociétés nationales fortes et efficaces. «Pour atteindre cet objectif, nous devons encore davantage intensifier la solidarité au sein de la Fédération et du Mouvement».

Aux allocutions d'ouverture a succédé la cérémonie de remise de la Médaille Henry Dunant, décernée en hommage aux personnes ayant rendu d'éminents services au Mouvement ou ayant payé de leur vie leur engagement à la cause de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les médailles ont été remises par le Dr. Ahmed Abu-Goura, président de la Commission permanente (*voir encadré ci-après*).

Médaille Henry Dunant

La médaille Henry Dunant a été décernée à douze personnes, dont sept à titre posthume:

- **Dr. Janos Hantos**, président de la Croix-Rouge hongroise de 1977 à 1990, membre de la Commission permanente depuis 1981.
- **G. Baron Kraijenhoff**, président de la Croix-Rouge des Pays-Bas de 1966 à 1986 et vice-président de la Ligue de 1973 à 1985.
- **M^{me} Kamar Kazoon Choura**, vice-présidente du Croissant-Rouge arabe syrien et membre depuis sa fondation en 1946.
- **Dr. Carlos Alberto Vera Martínez**, médecin, membre de la Croix-Rouge du Paraguay depuis 1946.
- **M. William Cassis**, directeur de l'administration et du personnel de la Ligue pendant 25 ans.

A titre posthume

- **M. Alexandre Hay**, président du CICR de 1976 à 1987, puis président de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix.
- **M. Peter Altwegg**, délégué du CICR qui a trouvé la mort le 6 octobre 1990 en Somalie, dans l'accomplissement d'une mission humanitaire.
- **M. Walter Berweger**, délégué du CICR, décédé le 19 janvier 1990, lors d'une embuscade aux Philippines.
- **M. Mohammad Osman**, employé depuis 1987 au centre orthopédique du CICR à Kaboul (Afghanistan), tué le 16 août 1990 en accomplissant une mission humanitaire.
- **M. Abdul Qayum Faqir Yar**, employé du bureau de l'Agence de recherches du CICR en Afghanistan, tué le 1^{er} septembre 1990 en accomplissant une mission humanitaire.
- **M. Juanito Patong**, employé travaillant dans l'action conjointe Croix-Rouge philippine/CICR, abattu en même temps que Walter Berweger.
- **M. Graeme Whyte**, CBE, ancien président, président honoraire et trésorier de la Croix-Rouge néo-zélandaise.